

ECRET N° 96-591 du 14 Décembre 1996
Portant nomination et promotion à titre
exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre
National du Bénin de Monsieur Paul KAYA,
Secrétaire Administratif du Conseil de l'Entente
en fin de mission.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
 - VU la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU le décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
 - VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU l'extrait du relevé n° 23/SCG/REL des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 19 juin 1996 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :

Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin, au grade de Commandeur pour prendre rang à partir du 05 juillet 1996 Monsieur Paul KAYA, Secrétaire Administratif du Conseil de l'Entente en fin de mission, en reconnaissance des multiples services qu'il a rendus à cette organisation sous-régionale.

./...

Article 2 : Le présent décret sera publié et enregistré au Journal Officiel.

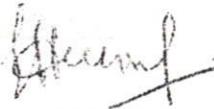
Fait à Cotonou, le 24 Décembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOJ

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 - AN 4 - GCONB 20 - CC 2 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 - CES 2 -
MINISTERES 18 - DEPARTEMENTS 06 - DPE-DLC-INSAE 3 - HAAC 2 - IGE-CSM-DCCT 3 -
BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-PASJEP-INA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.